

**NOTIFICATION OF AN “A” GRADE VACANCY
NATO INTERNATIONAL STAFF**

OPEN TO NATIONALS OF NATO MEMBER STATES ONLY

LOCATION: NATO Headquarters, Brussels, Belgium

DIVISION:

Defence Investment Division
Armament and Aerospace Capabilities Directorate
Aerospace Capabilities Section

TITLE: A.5

GRADE: Head, Aerospace Capabilities

SECURITY CLEARANCE: NS

VACANCY N°: 170258

Please note that the competition for this post is provisionally scheduled as follows:

- **Pre-selection testing on 7 September 2017;**
 - **Final selection on 26, 27 and 28 September 2017, in Brussels, Belgium.**
-

1. SUMMARY

The Defence Investment Division (DI) is responsible for the development of investments in assets and capabilities aimed at enhancing the Alliance’s defence capacity, including armaments planning, air and missile defence, aviation and command & control.

The Armament and Aerospace Capabilities Directorate (A&ACap) supports consensus decision making on a wide range of joint, land, air and maritime capabilities required for the full range of the Alliance’s missions. The Directorate provides capability-related advice to NATO Committees and the Organization’s senior management. Specific responsibilities include policy and capability development, support and oversight in the areas of Aerospace, Integrated Air and Missile Defence, Joint Intelligence, Reconnaissance, Surveillance (JISR) as well as multinational armaments cooperation and projects, also in the framework of the Smart Defence initiative.

The Aerospace Capabilities Section is responsible for policy guidance, capability delivery and cooperation in the air and space domains, with a total aviation system approach covering holistically a broad spectrum of aerospace areas, in support of NATO core tasks, missions and operations. These areas include aviation safety and security, air armaments, manned aircraft and remotely piloted aircraft systems (RPAS), air traffic management

(ATM), Aeronautical Communication/Navigation/Surveillance (CNS), airfields, space and airspace integration, airworthiness, aeronautical systems, civil-military coordination, interoperability and standardization. The Section co-operates closely with international aviation organisations; the International Staff (IS), International Military Staff (IMS), NATO Military Authorities (NMAs), NATO bodies and Agencies, including the CNAD/NATO Air Force Armament Group (NAFAG), the AVC and their sub-structures.

As Head of Section, the incumbent is responsible for directing the work of a staff of experts and managing all the activities of the Section.. He/she will act as NATO's primary interface with international aviation organisations, including the International Civil Aviation Organisation (ICAO), European Union Institutions and Agencies (European Commission (EC), European Air Safety Agency (EASA), European Defence Agency (EDA) and others), US Federal Aviation Administration (FAA), Organisation for the European Organisation for the Safety of Air Navigation (Eurocontrol), International Air Transport Association (IATA) and others. He/she will also participate in other NATO meetings, and meetings of other International Organisations as required.

Key challenges facing the successful candidate for this post during the next 2-3 years will include:

1. As Head of the Aerospace Capabilities Section, you will support the Director of Armament and Aerospace Capabilities, in his/her capacity of Chairman of the Aviation Committee, in shaping NATO's Agenda in the aviation domain. Against the backdrop of today's security challenges, elaborate briefly on what would be your main lines of effort aimed at ensuring an effective contribution of the aviation domain to the achievement of NATO's strategic objectives.
2. Today, the Alliance is faced with a security environment that is more diverse, complex and demanding than any time since its inception. If selected for the post, how would you organise multinational cooperation, among Allies and Partners, in order to address the Defence Planning Priorities in the aerospace domain?
3. In light of the Joint Declaration signed in Warsaw by the President of the European Council, the President of the European Commission and NATO Secretary General, what are, in your opinion, the main challenges and opportunities of NATO-EU cooperation in the areas of aerospace capabilities?

As part of your application, you are kindly requested to attach **one** Word document summarizing your views on the above-mentioned key challenges and how you would address the key challenges if selected for the position. Please limit yourself to maximum one A4 page per challenge.

2. QUALIFICATIONS AND EXPERIENCE

ESSENTIAL

The incumbent must:

- be a graduate of a university, college, institute or military academy of recognised standing (master's degree or equivalent level), preferably in political science or engineering with focus on aviation and aerospace related matters;

- have at least 12 years' experience in the management of aerospace or aviation programs;
- possess managerial experience leading a team of professionals;
- have extensive knowledge of the strategic and programmatic aspects of the conceptual development and implementation of aerospace capabilities;
- have extensive knowledge of the operational and engineering aspects of civil and military aviation systems and technologies, including aircraft, RPAS, ATM/CNS, airworthiness, airport, licensing and training;
- have extensive experience in the planning and execution of military air operations with emphasis on safety, security, effectiveness;
- have experience and a demonstrated ability to work in an international environment, in the chairing of international/multinational meetings, prepare and present briefings to military and civilian audiences at all levels;
- possess the following minimum levels of NATO's official languages (English/French): V ("Advanced") in one; I ("Beginner") in the other;
- be prepared to work flexible/long hours and travel extensively.

DESIRABLE

The following would be considered an advantage:

- a qualification as military pilot, flight crew or air traffic controller;
- a good knowledge of the civil and military structure of the Alliance and also of NATO policy, organisation and procedures.
- a good knowledge and familiarity with the international aviation environment.

3. MAIN ACCOUNTABILITIES

Policy Development

Follow closely political and military developments, the progress in the area of aerospace capabilities and the continuous evolution of global civil aviation modernisation plans and aeronautical technologies, with the aim to propose and promote the development of Alliance' policies and capabilities on the aerospace domain which contribute to the accomplishment of NATO's core tasks . Promote civil-military and mil-mil coordination and interoperability to ensure a maximum of safety, security and effectiveness of NATO's air operations and missions. Coordinate the implementation of agreed policy including the impact and relevance to other policy documents; follow and advise bodies in the military and civil arena on relevant aerospace activities.

Representation of the Organization

Represent NATO in activities and meetings of relevant International Organisation, including ICAO, IATA, US FAA, EU institutions (EC, EASA, EDA), Eurocontrol and others. Serve as chairman, vice-chairman, IS advisor or secretary of NATO bodies, including the AVC, CNAD-NAFAG and their substructures, as required. Follow aerospace-related issues in other NATO bodies and participate in meetings of other bodies and organisations on behalf of the Directorate, as required.

Expertise Development

Apply and expand expertise in all aspects of air and space capabilities and armaments, aerospace technologies, manned aircraft and UAS, ATM/CNS, civil and military airspace coordination and comprehensive aviation policy, planning, standardisation and coordination. Prepare specialist documents dealing with all aspects of NATO involvement in aviation and aerospace capability activities to support the development of policies and strategies to promote, develop and safeguard NATO operational capabilities. Assist the AVC, the CNAD (including NAFAG and JCGUAS), and other relevant NATO Committees, take the necessary follow-up action to implement its decisions. Remain current with regard to aviation and aerospace systems and structures as well as air command and control and related systems and structures. Provide coaching and feedback to Section staff.

Project Management

Working in close coordination and cooperation with the Allies and the military authorities, develop projects, studies and concepts to support the full range of NATO missions in peace, crisis and conflict, including deployable airbase capabilities and the rehabilitation and normalisation of aviation responsibilities post crisis, with the aim of developing policies to enhance NATO's effectiveness. In particular, support the activities conducted in the context of the Balkans Aviation Normalisation Meetings (BANM) process and provide guidance and oversight to the aviation transition in Afghanistan. Support all aerospace activities in the context of the Partnership for Peace, Interoperability Platform, Mediterranean Dialogue, Istanbul Co-operation Initiative, NATO-Russia Council, the NATO-Ukraine Commission, NATO-Georgia Commission and any other commitments/initiatives. Assign project and research responsibilities to staff.

Stakeholder Management

Establish and maintain a broad network of contacts inside and outside NATO and ensure that systemic mechanisms are established to coordinate among relevant stakeholders. Serve as the point-of-contact for international aviation organisation, including ICAO, EC (DGMOVE), EASA, EDA, US-FAA, Eurocontrol, IATA and others.

Knowledge Management

Working with the administrative staff, ensure that documents are distributed in a timely manner to stakeholders and customers. Periodically review extant documents for currency and relevance, initiating corrective action when appropriate.

Information Management

Coordinate the development and implementation of policy documents for the CNAD, AVC, and other Committees as required, dealing with all aspects of the Section's activities. Facilitate coordination between civil and military authorities during preparations of major military and operational exercises involving a significant air element. Oversee the work of a team consisting of technical experts and support staff.

Perform any other related duty as assigned.

4. INTERRELATIONSHIPS

The incumbent reports to the Director Armament and Aerospace Capabilities and conducts a significant amount of independent work, leading a team to promote dialogue, conducting analysis and making recommendations concerned with Section's issues. In addition, he/she will liaise with all relevant International Organisations, including ICAO, EC, EDA, EASA, US-FAA, Eurocontrol, IATA and other aviation technical agencies as necessary. He/she will establish and maintain a good working relationship with members of the national delegations, other members of IS, representatives of IMS, NMAs, NATO Agencies

Direct reports: 9

Indirect reports: N/a

5. COMPETENCIES

The incumbent will demonstrate:

- Analytical Thinking;
- Clarity and Accuracy;
- Conceptual Thinking;
- Customer Service Orientation;
- Impact and Influence;
- Initiative;
- Organisational Awareness;
- Teamwork.

6. CONTRACT

Contract to be offered to the successful applicant (if non-seconded):

Definite duration contract of three years; possibility of renewal for up to three years, during which the incumbent may apply for conversion to an indefinite duration contract.

Contract clause applicable:

In accordance with the contract policy, this is a post in which turnover is desirable for political reasons in order to be able to accommodate the Organisation's need to carry out its tasks as mandated by the Nations in a changing environment, for example by maintaining the flexibility necessary to shape the Organisation's skills profile, and to ensure appropriate international diversity.

The maximum period of service foreseen in this post is 6 years. The successful applicant will be offered a 3-year definite duration contract, which may be renewed for a further period of up to 3 years. However, according to the procedure described in the contract policy the incumbent may apply for conversion to an indefinite contract during the period of renewal and no later than one year before the end of contract.

If the successful applicant is seconded from the national administration of one of NATO's member States, a 3-year definite duration contract will be offered, which may be renewed for a further period of up to 3 years subject also to the agreement of the national authority concerned. The maximum period of service in the post as a seconded staff member is six years.

Serving staff will be offered a contract in accordance with the NATO Civilian Personnel Regulations.

7. HOW TO APPLY:

Applications **must** be submitted using one of the following links, as applicable:

- For NATO civilian staff members only: please apply via the internal recruitment portal (for more information, please contact your local Civilian HR Manager);
- For all other applications: www.nato.int/recruitment
- Please note that at the time of the interviews, candidates will be asked to provide evidence of their education and professional experience as relevant for this vacancy.

ADDITIONAL INFORMATION:

NATO as employer values diverse backgrounds and perspectives and is committed to recruiting and retaining a diverse and talented workforce. NATO welcomes applications of nationals from all Member States and strongly encourages women to apply.

Building Integrity is a key element of NATO's core tasks. As an employer, NATO values commitment to the principles of integrity, transparency and accountability in accordance with international norms and practices established for the defence and related security sector. Selected candidates are expected to be role models of integrity, and to promote good governance through ongoing efforts in their work.

Due to the broad interest in NATO and the large number of potential candidates, telephone or e-mail enquiries **cannot** be dealt with.

Appointment will be subject to receipt of a **security clearance** (provided by the national Authorities of the selected candidate) and approval of the candidate's **medical file** by the NATO Medical Adviser.

Applicants who are not successful in this competition may be offered an appointment to another post of a similar nature, albeit at the same or a lower grade, provided they meet the necessary requirements.

Please note that we can only accept applications from nationals of NATO member countries.

The nature of this position may require the staff member at times to be called upon to travel for work and/or to work outside normal office hours.

The organization offers several work-life policies including Teleworking and Flexible Working arrangements (Flexitime) subject to business requirements.

Please note that the International Staff at NATO Headquarters in Brussels, Belgium is a non-smoking environment.

NOTIFICATION DE LA VACANCE D'UN POSTE DE GRADE « A »

SECRETARIAT INTERNATIONAL DE L'OTAN

**POSTE OUVERT AUX SEUL(E)S RESSORTISSANT(E)S
DES ÉTATS MEMBRES DE L'OTAN**

LIEU D'AFECTATION : Siège de l'OTAN (Bruxelles – Belgique)

DIVISION : Division Investissement de défense
Direction Armement et capacités aérospatiales
Section Capacités aérospatiales

INTITULÉ : Chef de la Section Capacités aérospatiales

GRADE : A.5

HABILITATION DE SÉCURITÉ : NS

POSTE VACANT N° : 170258

On voudra bien noter que le concours pour ce poste est actuellement prévu pour les périodes suivantes :

- **épreuves de présélection le 7 septembre 2017 ;**
 - **sélection finale les 26, 27 et 28 septembre 2017, à Bruxelles.**
-

3. RÉSUMÉ

La Division Investissement de défense est responsable des investissements dans les moyens et les capacités qui permettent d'améliorer le potentiel de défense de l'Alliance, notamment la planification en matière d'armement, la défense aérienne et antimissile, l'aviation, et le commandement et le contrôle.

La Direction Armement et capacités aérospatiales (A&ACap) soutient la prise de décision par consensus sur un large éventail de capacités interarmées, terrestres, aériennes et maritimes requises pour toute la gamme des missions de l'Alliance. Elle fournit des avis sur les capacités aux comités de l'OTAN et aux hauts responsables de l'Organisation. La Direction A&ACap est notamment chargée de l'élaboration des politiques et du développement des capacités, du soutien et de la supervision dans les domaines de l'aérospatiale, de la défense aérienne et antimissile intégrée, du JISR (renseignement, surveillance et reconnaissance interarmées), ainsi que de la coopération en matière d'armements multinationaux et de divers projets, également dans le cadre de l'initiative de défense intelligente.

La Section Capacités aérospatiales est responsable des orientations générales, de la fourniture de capacités et de la coopération dans les domaines aérien et spatial, en soutien des tâches fondamentales, des missions et des opérations de l'OTAN. Son approche systémique globale de l'aviation couvre de manière holistique un large éventail de domaines ayant trait à l'aérospatiale, notamment la sécurité et la sûreté de l'aviation, les armements aériens, les aéronefs pilotés et les systèmes d'aéronefs télépilotés (RPAS), la gestion de la circulation aérienne (ATM), les communications, la navigation et la surveillance (CNS) dans le domaine aéronautique, les aérodromes, l'espace et l'intégration dans l'espace aérien, la navigabilité, les systèmes aéronautiques, la coordination civilo-militaire, l'interopérabilité et la normalisation. La Section coopère étroitement avec les organisations internationales de l'aviation, le Secrétariat international (SI), l'État-major militaire international (EMI), les autorités militaires de l'OTAN (NMA), les organismes et agences OTAN, dont la CDNA/le Groupe OTAN sur l'armement des forces aériennes (NAFAG), l'AVC et les organes qui en relèvent.

Le/La chef de la Section est chargé(e) de diriger les travaux d'une équipe d'experts et de gérer toutes les activités de la Section. Il/Elle est la principale interface de l'OTAN avec les organisations internationales de l'aviation, notamment l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), les institutions et agences de l'Union européenne (Commission européenne, Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA), Agence européenne de défense (AED) et autres), la Federal Aviation Administration (FAA) des États-Unis, l'Organisation européenne pour la sécurité de la navigation aérienne (Eurocontrol), l'Association du transport aérien international (IATA) et autres. Il/Elle participe aussi à des réunions d'autres groupes OTAN, ainsi qu'à des réunions d'autres organisations internationales, suivant les besoins.

Les principaux défis que le/la candidat(e) retenu(e) pour ce poste sera amené(e) à relever dans les deux à trois prochaines années seront les suivants :

4. En tant que chef de la Section Capacités aérospatiales, vous aiderez le/la chef de la Direction Armement et capacités aérospatiales, en sa qualité de président(e) du Comité de l'aviation, à définir l'agenda de l'OTAN dans le domaine de l'aviation. Compte tenu des défis de sécurité d'aujourd'hui, expliquez brièvement quels seraient vos grands axes de travail s'agissant de garantir une contribution efficace du secteur de l'aviation à la réalisation des objectifs stratégiques de l'OTAN.
5. L'Alliance est aujourd'hui confrontée à un environnement de sécurité plus varié, plus complexe et plus exigeant que jamais depuis sa création. Si vous êtes retenu(e) pour ce poste, comment organiserez-vous la coopération multinationale, entre les Alliés et les partenaires, pour répondre aux priorités de la planification de défense dans le domaine aérospatial ?
6. À la lumière de la déclaration commune signée à Varsovie par le président du Conseil européen, le président de la Commission européenne et le secrétaire général de l'OTAN, quels sont – selon vous – les principaux défis et les principales opportunités pour la coopération OTAN-UE dans le domaine des capacités aérospatiales ?

Dans le cadre de votre candidature, il vous est demandé de bien vouloir joindre un document Word résumant vos avis sur les principaux défis évoqués ci-dessus et expliquant

comment vous comptez y faire face si le poste vous est attribué. Veuillez vous limiter à une page A4 maximum pour chaque défi.

4. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

ACQUIS ESSENTIELS

Le/La titulaire du poste doit :

- être titulaire d'un diplôme délivré par une université, un établissement d'enseignement supérieur, un institut ou une école militaire de valeur reconnue (master ou qualification de niveau équivalent), de préférence en sciences politiques ou en ingénierie, avec spécialisation dans les questions relatives à l'aviation et à l'aérospatiale ;
- avoir au moins douze ans d'expérience de la gestion de programmes dans les secteurs de l'aérospatiale ou de l'aviation ;
- avoir l'expérience de la gestion d'une équipe de professionnels ;
- avoir une connaissance approfondie des aspects stratégiques et programmatiques du développement conceptuel et de la mise en œuvre de capacités aérospatiales ;
- avoir une connaissance approfondie des aspects opérationnels et de l'ingénierie des technologies et des systèmes aériens civils et militaires, y compris des avions, des RPAS, de l'ATM/CNS, de la navigabilité, des aéroports, de la délivrance de licences et de la formation ;
- avoir une vaste expérience de la planification et de l'exécution d'opérations aériennes militaires, surtout pour ce qui est des aspects relatifs à la sécurité, à la sûreté et à l'efficacité ;
- avoir une aptitude avérée, notamment par l'expérience, à travailler dans un environnement international, à présider des réunions internationales/multinationales, et à préparer et présenter des exposés à des publics militaire et civil de tous niveaux ;
- avoir au minimum le niveau de compétence V (« avancé ») dans l'une des deux langues officielles de l'OTAN (anglais/français) et le niveau I (« débutant ») dans l'autre ;
- être disposé(e) à travailler suivant un horaire flexible/chargé et à effectuer de nombreux déplacements.

ACQUIS SOUHAITABLES

Seraient considérées comme autant d'atouts :

- une qualification de pilote militaire, de membre d'équipage aérien, ou de contrôleur aérien ;
- une bonne connaissance de la structure civile et militaire de l'Alliance ainsi que de la politique, de l'organisation et des procédures de l'OTAN ;
- une bonne connaissance de l'environnement de l'aviation internationale.

3. RESPONSABILITÉS PRINCIPALES

Élaboration des politiques

Suit attentivement les développements politiques et militaires, les progrès dans le domaine des capacités aérospatiales, et l'évolution continue des plans de modernisation de l'aviation civile et des technologies aéronautiques au niveau mondial, le but étant de proposer et de promouvoir l'élaboration de politiques et le développement de capacités de l'Alliance dans le domaine aérospatial qui contribuent à la réalisation des tâches fondamentales de l'OTAN. Promeut la coordination et l'interopérabilité civilo-militaires et militaro-militaires pour garantir un maximum de sécurité, de sûreté et d'efficacité dans les opérations et les missions aériennes de l'OTAN. Coordonne la mise en œuvre de la politique agréée, y compris pour ce qui est de ses incidences sur d'autres documents d'orientation. Suit les travaux des organismes des secteurs militaire et civil et leur donne des avis à propos des activités pertinentes dans le domaine aérospatial.

Représentation de l'Organisation

Représente l'OTAN dans le cadre d'activités et de réunions d'organisations internationales comme l'OACI, l'IATA, la FAA, l'UE (Commission européenne, AESA, AED), Eurocontrol et autres. Assume les fonctions de président(e), vice-président(e), conseiller/conseillère ou secrétaire d'organes de l'OTAN, notamment l'AVC, le NAFAG et les structures qui en relèvent, selon les besoins. Suit les travaux d'autres organes de l'OTAN sur les questions ayant trait à l'aérospatiale et participe aux réunions d'autres organes et organisations pour le compte de la Direction, selon les besoins.

Développement de l'expertise

Met à profit et développe son expertise pour tout ce qui concerne les capacités et l'armement dans les domaines aérien et spatial, les technologies aérospatiales, les aéronefs pilotés et les UAS, l'ATM/CNS, la coordination de l'espace aérien civil et militaire et la politique, la planification, la normalisation et la coordination dans le secteur de l'aviation. Établit des documents spécialisés traitant de tous les aspects de la participation de l'OTAN à des activités dans le domaine des capacités aériennes et aérospatiales, à l'appui de l'élaboration de politiques et de stratégies visant à promouvoir, à développer et à sauvegarder les capacités opérationnelles de l'OTAN. Aide l'AVC, la CDNA (y compris le NAFAG et le JCGUAS) et tout autre Comité OTAN concerné à prendre les mesures de suivi nécessaires pour la mise en œuvre de ses décisions. Se tient au courant de l'évolution des systèmes et des structures dans les domaines de l'aviation et de l'aérospatiale et des systèmes et structures de commandement et de contrôle aériens et autres dispositifs connexes. Assure

l'accompagnement professionnel des membres de la Section et leur communique des informations en retour.

Gestion de projet

En coordination et en coopération étroites avec les Alliés et les autorités militaires, élabore des projets, des études et des concepts à l'appui de la gamme complète des missions de l'OTAN en temps de paix comme en période de crise ou de conflit, notamment ce qui concerne les capacités de bases aériennes déployables et le rétablissement et la normalisation des responsabilités dans le secteur de l'aviation après une crise, le but étant de mettre au point des politiques permettant d'accroître l'efficacité de l'OTAN. En particulier, soutient les activités menées dans le cadre des réunions sur la normalisation de l'aviation dans les Balkans (BANM) et donne des orientations et des instructions pour la transition dans le secteur de l'aviation en Afghanistan. Soutient toutes les activités relatives au domaine aérospatial dans le contexte du Partenariat pour la paix, de la plateforme d'interopérabilité, du Dialogue méditerranéen, de l'Initiative de coopération d'Istanbul, du Conseil OTAN-Russie, de la Commission OTAN-Ukraine, de la Commission OTAN-Géorgie et de tout autre engagement ou de toute autre initiative. Confie des projets et des travaux de recherche à ses collaborateurs.

Gestion des parties prenantes

Établit un large réseau de contacts à l'intérieur et à l'extérieur de l'OTAN et en assure le bon fonctionnement. Veille à ce que des mécanismes généraux soient mis en place pour assurer la coordination entre les parties prenantes appropriées. Sert de point de contact pour les organisations internationales de l'aviation comme l'OACI, la Commission européenne (Direction générale Mobilité et transports), l'AESA, l'AED, la FAA, Eurocontrol, l'IATA et autres.

Gestion des connaissances

Travaille avec le personnel administratif pour faire en sorte que les documents soient communiqués aux parties prenantes et aux clients dans les délais voulus. Examine périodiquement les documents existants pour en vérifier le caractère actuel et la pertinence, et prend des mesures correctrices s'il y a lieu.

Gestion de l'information

Coordonne l'élaboration et la mise en œuvre de documents d'orientation pour la CDNA, l'AVC et d'autres Comités, suivant les besoins, traitant de tous les aspects des activités de la Section. Facilite la coordination entre les autorités civiles et militaires pendant la préparation d'exercices militaires et opérationnels de grande envergure faisant intervenir une composante aérienne importante. Supervise l'organisation du travail d'une équipe composée d'experts techniques et de personnel de soutien.

S'acquitte de toute autre tâche en rapport avec ses fonctions qui pourrait lui être confiée.

4. STRUCTURE ET LIAISONS

Le/La titulaire du poste relève du/de la chef de la Direction Armement et capacités aérospatiales et effectue un grand nombre de tâches de manière autonome, dirige une équipe chargée de promouvoir le dialogue, effectue des analyses et formule des recommandations concernant les dossiers traités par la Section. En outre, il/elle assure la liaison avec toutes les organisations internationales concernées, dont l'OACI, la Commission européenne, l'AED, l'AESA, la FAA, Eurocontrol, l'IATA et, au besoin, avec d'autres agences techniques du secteur de l'aviation. Il/Elle établit et entretient de bonnes relations de travail avec les membres des délégations nationales, les autres membres du SI, et les représentant(e)s de l'EMI, des NMA et des agences de l'OTAN.

Nombre de subordonné(e)s direct(e)s : 9

Nombre de subordonné(e)s indirect(e)s : sans objet.

5. COMPÉTENCES

Le/La titulaire du poste doit faire preuve des compétences suivantes :

- Réflexion analytique
- Clarté et précision
- Réflexion conceptuelle
- Souci du service au client
- Persuasion et influence
- Initiative
- Compréhension organisationnelle
- Travail en équipe

6. CONTRAT

Contrat proposé (hors détachement) :

contrat d'une durée déterminée de trois ans, renouvelable pour une période de trois ans maximum, au cours de laquelle le/la titulaire pourra demander qu'il soit transformé en contrat de durée indéterminée.

Clause contractuelle applicable :

Conformément à la politique des contrats, il s'agit d'un poste auquel il est souhaitable, pour des raisons politiques, d'assurer une rotation de manière à pouvoir répondre au besoin qu'a l'Organisation d'exécuter les tâches qui lui sont confiées par les pays dans un environnement en constante évolution, notamment en préservant la souplesse nécessaire à l'adaptation de son profil de compétences, et de veiller au degré de diversité approprié à son caractère international.

La durée de service maximale prévue à ce poste est de six ans. La personne retenue se verra offrir un contrat d'une durée déterminée de trois ans, qui pourra être reconduit pour une période de trois ans maximum. Toutefois, conformément à la procédure décrite dans la politique des contrats, elle pourra demander, au plus tard un an avant l'expiration de la deuxième période, que son contrat soit transformé en contrat de durée indéterminée.

Si la personne retenue est détachée de l'administration d'un État membre de l'OTAN, elle se verra offrir un contrat d'une durée déterminée de trois ans, qui, sous réserve de l'accord des autorités

nationales concernées, pourra être reconduit pour une période de trois ans maximum. À ce poste, la durée de service d'un agent détaché n'excède pas six ans.

Les agents en fonction se verront offrir un contrat conforme aux dispositions du Règlement du personnel civil de l'OTAN.

7. COMMENT POSTULER

Les candidatures **doivent** être soumises comme suit :

- pour les seuls agents civils de l'OTAN : via le portail de recrutement interne (pour plus de précisions, veuillez prendre contact avec votre responsable des ressources humaines civiles) ;
- pour tous les autres candidats : www.nato.int/recruitment.
- On notera qu'au moment des entretiens pour ce poste, les candidat(e)s seront invité(e)s à fournir tout document attestant de leur formation et de leur expérience professionnelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'OTAN, en tant qu'employeur, accorde une grande importance à la diversité des parcours et des perspectives, et est déterminée à recruter et à fidéliser des personnes talentueuses issues d'horizons divers. L'Organisation examinera les candidatures de ressortissant(e)s de tous les pays membres, et encourage vivement les femmes à postuler.

Le développement de l'intégrité est un élément clé des tâches fondamentales de l'Alliance. En tant qu'employeur, l'OTAN attache une grande importance au respect des principes d'intégrité, de transparence et de redevabilité, conformément aux normes et aux pratiques internationales établies pour le secteur de la défense et de la sécurité s'y rapportant. Les candidat(e)s sélectionné(e)s doivent être des modèles d'intégrité et s'employer en permanence à promouvoir la bonne gouvernance dans le cadre de leur travail.

En raison du vif intérêt suscité par l'OTAN et du nombre élevé de candidatures potentielles, il **ne pourra pas** être donné suite aux demandes de renseignements adressées par téléphone ou par courrier électronique.

La nomination se fera sous réserve de la délivrance d'une **habilitation de sécurité** par les autorités du pays dont le/la candidat(e) retenu(e) est ressortissant(e) et de l'approbation de son **dossier médical** par le/la médecin-conseil de l'OTAN.

Les candidat(e)s qui ne seront pas retenu(e)s pour ce poste pourront se voir offrir un poste analogue, au même grade ou à un grade inférieur, pour autant qu'ils/elles remplissent les conditions requises.

On notera que seules les candidatures de ressortissant(e)s de pays de l'OTAN pourront être acceptées.

De par la nature du poste, le/la titulaire peut parfois être amené(e) à voyager pour le travail et/ou à travailler en dehors des heures normales de service.

L'Organisation, en application de plusieurs politiques sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, propose notamment des possibilités de télétravail et d'horaire flexible, sous réserve des exigences liées à la fonction.

Le Secrétariat international de l'OTAN est un environnement sans tabac.